

Nîmes, le **02 FEV. 2021**

N. Réf. : 2021/n° **82**
Affaire suivie par Etienne RETAILLEAU
Tél : 04 66 21 73 77

Communes du bassin versant

Objet : Consultation du public concernant le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) sur le bassin versant des Gardons – période 2021 - 2027

Mesdames, Messieurs les Maires,

Suite aux graves inondations de septembre 2002, le SMAGE des Gardons, devenu aujourd'hui l'EPTB Gardons, a été la structure porteuse de 2 Plans d'Actions de Prévention des Inondations. Un premier PAPI s'est déroulé entre 2004 et 2012, un second sur la période 2013 - 2019. Ils représentent une dépense de 56 M€. Plus de 400 actions ont été menées.

Un **troisième Programme d'Actions de Prévention des Inondations** est en cours d'élaboration. Vous avez été consultés pour avis à ce sujet en fin d'année 2020.

Avant le dépôt du dossier auprès du Préfet du Gard puis son passage dans les instances nationales de labellisation, une dernière étape est nécessaire. Il s'agit d'une **consultation du public qui va se dérouler du 8 au 26 février 2021**. Le dossier de demande de labellisation est disponible sur le site internet de l'EPTB Gardons, rubrique « actualité ».

Dans le cadre de cette consultation du public, je vous sollicite pour que vous fassiez **implanter sur les panneaux d'information communaux** dont vous disposez, **une affiche** que vous trouverez en pièce jointe **avant le 8 février 2021**.

Je vous remercie par avance de votre contribution.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Maires, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Le Président,

Max ROUSTAN



PJ : affiche de consultation du public concernant le PAPI Gardons n°3

